



Bulletin Officiel

N° 4184 Mercredi 05 Septembre 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE	
MODERN LEASING	2
TUNISIE LEASING	3
SOTUVER	4
PAIEMENT DE DIVIDENDES	
BNA	5
CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS	
EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2012/1 »	5
COURBE DES TAUX	6
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	7-8
ANNEXE I	
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS	
ADWYA	
ANNEXE II	
COMPTS RENDUS D'ACTIVITE SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2012	
- FCC BIAT-CREDIMMO 1	
- FCC BIAT-CREDIMMO 2	
ANNEXE III	
MISE A JOUR DE LA LISTE DES INTERMEDIAIRES AGREES MANDATES	

COMMUNIQUE DE PRESSE

Modern Leasing

SIEGE SOCIAL : Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord,1082 Cité Mahrajène

Renouvellement du Contrat de Liquidité de «Modern Leasing »

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions Modern Leasing et l'intermédiaire en bourse SIFIB-BH informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 09/07/2012.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société Modern Leasing est rentré en vigueur le 09/01/2012. Il était composé de 107 119 actions et de 581 933 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 09/07/2012, ce contrat est composé de 129 568 actions et de 381 175 dinars de liquidité.

Il est à noter que la société Modern Leasing mettra en œuvre à compter du 03/09/2012 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions Modern Leasing et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 129 568 actions et de 381 175 dinars de liquidité.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

COMMUNIQUE DE PRESSE**TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

Tunisie Leasing informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le jeudi 30 août 2012 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 4 octobre 2012 à 10h et de proposer à ladite assemblée, une augmentation du capital de 10 MDT pour le porter de 35 MDT à 45MDT en deux tranches de 5 MDT chacune :

- Une première tranche de 5 MDT, par la création de 1.000.000 (un million) d'actions nouvelles, à souscrire en numéraire à raison d'une (1) action nouvelle souscrite pour sept (7) actions anciennes, au prix d'émission de vingt deux (22) dinars par action, soit 5 (cinq) dinars de nominal et 17 (dix sept) dinars de prime d'émission.

Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance le 1^{er} janvier 2013.

- Une deuxième tranche de 5 MDT par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés" par l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 (un million) d'actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 (huit millions) d'actions en trois tranches réparties en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mchargua- Zaghouan.

L'arrêt accidentel de **41 jours** survenu fin janvier 2012 n'a pas impacté les indicateurs financiers de la société qui au contraire ont enregistré au 30 juin 2012 de nouvelles performances au niveau du chiffre d'affaires, de la valeur de la production et des rendements machines.

Ainsi le chiffre d'affaires a atteint au 30 juin 2012 14,621MD soit + **21%** par rapport aux réalisations de la même période de 2011 et la valeur de la production s'est améliorée de 2% pour un temps de fabrication réduit de **23%**.

Ces performances n'ont pas été suivies au niveau des résultats d'exploitation et ce, en raison de l'importance des augmentations de prix des intrants (+37% pour le carbonate de soude) ainsi que des postes autres charges d'exploitation (assistance technique et commissions sur les ventes à l'export) et les dotations aux amortissements générées par les nouveaux investissements.

Par ailleurs concernant l'équilibre financier, le fond de roulement s'est nettement amélioré suite à l'augmentation du capital en numéraire, il passe ainsi de 2,482MD au 30 juin 2011 à 10,213MD au 30 juin 2012. La trésorerie nette a enregistré un très léger déficit en 2012 contre une trésorerie négative de 7,704MD au 30 juin 2011.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Siège social : Rue Hédi Nourra 1001 Tunis

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BNA, tenue en date du 31 août 2012, a décidé la distribution d'un dividende de 0,400 DT net par action au titre de l'exercice 2011.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du lundi 10 septembre 2012, et ce auprès :

- des guichets de la BNA.
- des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes.

2012 - AS - 1239

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2012/1 »

MAC SA, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «HL 2012/1» de 20 000 000 DT, ouvertes au public le 31 août 2012, ont été clôturées le **31 août 2012**.

2012 - AS - 1240

AVIS

COURBE DES TAUX DU 05 SEPTEMBRE 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,934%		
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,958%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,978%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,011%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,038%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,058%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,091%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,110%	1 004,172
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,117%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,152%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,177%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,204%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013	4,230%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,365%	1 018,113
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,651%	1 042,714
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,784%	1 059,476
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,116%	1 041,427
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,495%		986,106
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,584%	989,109
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,711%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,873%	1 035,708
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,144%		967,750
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,149%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,157%	965,068
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 045,064
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,263%		951,696

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	142,189		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,487		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,281		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,669		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,239		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	179,485		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	606,751		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	145,779		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	131,726		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	120,817		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	118,910		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	100,622		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,785		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	113,373		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	108,243		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 354,285		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 377,836		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	112,162		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,085		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	126,235		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 228,231		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	144,062		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,642		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 110,737		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 872,857		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,467		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	2,030		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,332		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29	SANADEIT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	106,028
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	103,080
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	104,080
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	101,206
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,919
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	105,547
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	102,416
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	102,414
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	102,814
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	104,269
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	100,484
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	102,686
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	102,680
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	105,319
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	104,317
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,502
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	101,304
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	103,100
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	101,138
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	102,254

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	103,058	103,066
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	101,074	101,084
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,742	102,751
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	103,462	103,470
53	UNION FINANCIEREALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,847	100,856
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,346	10,347
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	102,131	102,140
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	102,313	102,322
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,889	99,952
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	76,291	75,821
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	164,249	164,265
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1636,403	1636,504
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	116,134	116,086
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	116,529	116,558
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	101,015	100,899
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,941	16,929
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	287,854	287,007
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	45,145	45,129
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 701,602	2 695,585
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	85,233	85,167
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	61,172	61,241
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	104,116	103,977
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	117,363	117,098
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	113,314	112,897
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,767	11,752
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	13,054	13,001
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	17,095	16,981
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,540	17,413
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,522	13,460
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	11,231	11,198
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,845	10,820
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,778	10,760
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	132,800	132,730
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	131,209	131,325
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,738	11,744
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	126,297	126,100
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,791	21,723
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	98,975	98,645
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	99,874	99,525
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	100,500	100,387
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	101,187	101,108
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	122,000	121,797
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	151,101	151,069
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,935	11,893
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	128,404	128,350
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	119,554	119,420
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	107,379	107,292
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	108,161	107,804
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	197,385	195,565
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	169,761	168,717
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	145,366	144,875
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 836,156	10 709,959
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	235,781	232,631
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	149,956	149,053
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 666,155	1 664,812
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	120,087	119,419
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	100,590	100,958
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	126,426	125,912
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 296,488	10 237,609

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

COMPLEMENT D'INFORMATIONS**SOCIETE ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658- 2070 LA MARSA.

La Société Adwya publie, ci-dessous, des notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 et publiés au bulletin du CMF n° 4170 du 15 août 2012.

31. Evènements postérieurs à la date de clôture:

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la norme comptable N°14 "Relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture", n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 Juin 2012 et qui nécessitent d'être portés en notes aux états financiers.

Note explicative sur l'augmentation des résultats au 30/06/2012

Le résultat favorable à fin juin 2012 est dû essentiellement à:

- Une forte croissance du Chiffre d'affaires suite au :
 - Lancement avec succès de la gamme Viatec, premier générique à base de Sildénafil.
 - Challenges sur les produits génériques (relance de la gamme Novadol - Novamox), révision des objectifs du Spirazol & Bispirazol),
L'évolution consolidée de la gamme générique s'établie à 67% à fin juin 2012 soit +3,8 MDT par rapport à la même période en 2011.
- Evolution à deux chiffres de la gamme licence (principalement les produits antibiotiques) de 39% à fin juin 2012 par rapport à la même période en 2011,
- L'amélioration de la part de génériques dans le chiffre d'affaire et la variation de sourcing matière ont nettement contribué à l'amélioration de la marge nette.
- Une bonne maîtrise des dépenses avec l'instauration d'un nouveau système de budgétisation des dépenses et la mise en place d'une nouvelle direction de contrôle de gestion.
- Pas de provisions significatives pour dépréciation du stock à fin juin 2012, ces provisions ont été de 373 mDT au 30 juin 2011.
- Une meilleure gestion des effets clients (économie de 165 mDT par rapport à juin 2011).

Tableau de variation des capitaux propres arrêté au 30/06/2012

(montants exprimés en dinar)

	Capital social	Réserve légale	Réserve ordinaire	Résultat de l'exercice	Subvention d'investiss.	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2011	11 000 000	1 100 000	6 607 739	1 181 572	0	19 889 311
Affectation en réserves			1 181 572	(1 181 572)		0
Dividendes distribués						0
Augmentation de capital	2 200 000		(2 200 000)			0
Résorption des subv.d'investissement						0
Résultat de l'exercice 2011				3 501 218		3 501 218
Situation en fin de période	13 200 000	1 100 000	5 589 311	3 501 218	0	23 390 529

**COMPTE RENDU D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2012
DU FONDS COMMUN DE CREANCES
FCC BIAT-CREDIMMO 1**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LE COMPTE RENDU D'ACTIVITE ARRETE
AU 30 JUIN 2012**

En notre qualité de Commissaire aux Comptes du FCC BIAT – CREDIMMO 1, et en application de l'article 46 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 et l'article 37 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux FCC et aux sociétés de gestion desdits fonds, nous avons examiné le compte rendu d'activité du fonds arrêté au 30 juin 2012.

Nous avons procédé à la vérification des informations financières figurant dans le présent compte rendu d'activité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières présentées.

Fait à Tunis, le 16 Août 2012

**Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF**

CARACTERISTIQUES DU FONDS A L'EMISSION :

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées saines, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	22 MAI 2006
CRD TOTAL	50. 019 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1592
CRD MOYEN	31,418.788 DINARS
CRD MINIMUM	2,745.826 DINARS
CRD MAXIMUM	342,694.711 DINARS
TAUX MOYEN	8.41%
TAUX PONDERE	8.21%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	41 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	171 MOIS

CARACTERISTIQUES DES PARTS A L'EMISSION :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 019 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1 518 711.211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	Mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de réserve¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques².

¹ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

² Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

Rapport de Gestion

A. POURCENTAGE DES PARTS DETENUES PAR LES OPCVM

	Parts P1	Parts P2
OPCVM	45.76%	55.00%
Autres	54.24%	45.00%
TOTAL	100%	100%

B. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE

Trimestriellement, le fonds est tenu de payer et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires sur la période semestrielle au 30 Juin 2012 respectivement à la date de paiement du 15-02-2012 et du 15-05-2012.

Les commissions nettes en dinars	15-02-12	15-05-12
Société de gestion	14 720,640	13 512,130
Recouvreur	14 720,640	13 512,130
Dépositaire	1 840,343	1 689,279
Total	31 281,623	28 713,539

C. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 30-06-2012, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de 507 créances pour un capital restant dû de 12 115 milles dinars soit un amortissement de 76% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 6.40%³.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds est de 71 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur le premier semestre 2012:

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier	596	13 471	0.65%	0.25%
Février	577	13 208	0.29%	0.24%
Mars	560	12 923	0.58%	0.31%
Avril	550	12 623	0.73%	0.21%
Mai	526	12 347	0.48%	0.20%
Juin	507	12 115	0.31%	0.35%

Par ailleurs, le ratio de perte nette, à la date du 30-06-2012, est de 2.32%, notons que ce ratio désigne le pourcentage des créances déchués et marquera le début de la période d'amortissement accéléré, dès lors qu'il devance le seuil de 3% pour la première année, de 5% pour la deuxième, de 6.5% pour la 3ème et de 7% pour les années postérieures.

³ Le Taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Juin 2012.

SITUATION DES PLACEMENTS SUR LES COMPTES DES FONDS AU 30 JUIN 2012 :**Compte d'accueil**

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2012 en dinars
BTA 5% Octobre 2015	34	33 408,400	1 224,932	34 633,332
BTA 5.25% Mars 2016	344	334 574,400	5 640,658	340 215,058
TOTAL	378	367 982,800	6 865,590	374 848,390

Compte de réserve

Désignation du Titre	Quantité	Coût d'acquisition en dinars
BTZC Octobre 2016	2 151	1 500 107,400
TOTAL	2 151	1 500 107,400

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Rappelons que les porteurs de parts prioritaires P1 perçoivent leurs dernières rémunérations en flux d'intérêts et principal en Février 2012 et les porteurs de parts prioritaires P2 et S commencent à percevoir leurs rémunérations en flux d'intérêts et en principal après complet amortissement des parts P1, soit en Février 2012.

DONNEES UNITAIRES :**PARTS PRIORITAIRES P1 :**

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts en dinars	Intérêts nets en dinars
15 février 2012	3,68%	10,215	10,215	1 000,000	0,096	0,077
15 mai 2012	-	-	-	-	-	-

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts en dinars	Intérêts nets en dinars
15 février 2012	4,38%	1 000,000	41,341	41,341	11,193	8,954
15 mai 2012	4,71%	958,659	64,754	106,095	11,288	9,030

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts en dinars	Intérêts nets en dinars
15 février 2012	5,38%	1 000,000	41,341	41,341	13,749	10,999
15 mai 2012	5,71%	958,659	64,754	106,095	13,685	10,948

PART RESIDUELLE :

	CRD	Intérêts Brut en dinars	Intérêts Nets en dinars
15 février 2012	1 518 711,211	0,000	0,000
15 mai 2012	1 518 711,211	0,000	0,000

DONNEES GLOBALES :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS PRIORITAIRES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT DE PERIODE	367 740	10 000 000	2 500 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	367 740	1 060 950	265 238
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN DE PERIODE	0,000	8 939 050	2 234 763

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le FCC alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

Le fonds de réserve est plafonné.

F. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES

ANNEE	MOIS DE DECHEANCE	OBSERVATIONS
2008	CD ⁴ au 30/04/2008	Récupération totale
	CD au 31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 31/08/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 30/09/2008	Récupération partielle
	CD au 30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	CD au 30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 31/08/2009	Récupération partielle
	CD au 30/09/2009	Récupération partielle
2010	CD au 31/01/2010	Récupération totale
	CD au 31/07/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 31/10/2010	Récupération partielle

G. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

Suite aux événements survenus en Tunisie, une modification est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

En effet, l'agence de notation financière Moody's vient de dégrader la notation des parts prioritaires du FCC BIAT-CREDIMMO 1 de "Aaa.tn" à "Aa2.tn" dans un premier lieu suite à la dégradation de la note de la Tunisie elle-même, puis de "Aa2.tn" à "A1.tn" dans un second lieu, dû à l'actuelle récession économique résultant des événements politiques récents. Néanmoins, la performance globale des deux transactions répond toujours aux prévisions et attentes.

⁴ CD : Créance Déchue.

Ces notations sont expliquées par l'augmentation des risques opérationnels associés à l'abaissement de la note de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT* », l'initiateur et l'administrateur des opérations, à une note de faible qualité et au manque des services de backup destinés à soutenir des paiements sur les tranches notées dans l'éventualité d'une perturbation au niveau du prestataire de services.

Par ailleurs, il a semblé logique aux experts de la société de notation de matérialiser cette incertitude par une dégradation de la notation, assortie d'une mention perspective négative.

Notation Parts	Au 31.12.2010	Au 25.01.2011	Au 31.12.2011
Parts Prioritaires P1	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	A3.tn	Baa2.tn

Par ailleurs, nous portons à votre connaissance que désormais les parts prioritaires ont été admises au marché des fonds communs de créance de la BVMT.

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 1** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

* : Moody's avait abaissé la notation de la BIAT de Baa3 à Ba1 et a changé la perspective de stable à négative, le 2 août 2011.

**COMPTE RENDU D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2012
DU FONDS COMMUN DE CREANCES
FCC BIAT-CREDIMMO 2**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LE COMPTE RENDU D'ACTIVITE ARRETE
AU 30 JUIN 2012**

En notre qualité de Commissaire aux Comptes du fcc biat – credimmo 2 et en application de l'article 46 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 et l'article 37 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux FCC et aux sociétés de gestion desdits fonds, nous avons examiné le compte rendu d'activité du fonds arrêté au 30 juin 2012.

Nous avons procédé à la vérification des informations financières figurant dans le présent compte rendu d'activité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières présentées.

Fait à Tunis, le 16 Août 2012

Le Commissaire aux Comptes

Mahmoud ZAHAF

CARACTERISTIQUES DU FONDS A L'EMISSION :

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées saines, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 MAI 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39 372,669 DINARS
CRD MINIMUM	4 051,001 DINARS
CRD MAXIMUM	269 695,408 DINARS
TAUX MOYEN	8.34%
TAUX PONDERE	8.14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

CARACTERISTIQUES DES PARTS A L'EMISSION :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM+0.5%	TMM+1%	TMM+1.7%	TMM+ 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie⁵.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques⁶.

Rapport de Gestion**A. POURCENTAGE DES PARTS DETENUES PAR LES OPCVM**

	Parts P1	Parts P2	Parts P3
OPCVM	43.50%	41.90%	16.25%
Autres	56.50%	58.10%	83.75%
TOTAL	100%	100%	100%

⁵ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

⁶ Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

B. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS

Trimestriellement, le fonds est tenu de payer et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires sur la période semestrielle au 30 Juin 2012 respectivement à la date de paiement du 15-02-2012 et du 15-05-2012.

Les commissions nettes	15-02-12	15-05-12
Société de gestion	23 410,812	21 638,505
Recouvreur	23 410,812	21 638,505
Dépositaire	2 926,614	2 705,076
Total	49 748,238	45 982,086

C. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 30-06-2012, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de 816 créances pour un capital restant dû de 19 309 milles dinars soit un amortissement de 61.38% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 6.58%⁷.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds est de 79 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur la période semestrielle au 30 juin 2012 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier	883	21 573	0.48%	0.27%
Février	875	21 192	0.13%	0.25%
Mars	859	20 635	1.08%	0.30%
Avril	848	20 223	0.36%	0.29%
Mai	830	19 775	0.62%	0.19%
Juin	816	19 309	0.50%	0.31%

Par ailleurs, le ratio de perte nette, à la date du 30-06-2012, est de 2.53%, notons que ce ratio désigne le pourcentage des créances déchuës et marquera le début de la période d'amortissement accéléré, dès lors qu'il devance le seuil de 3% pour la première année, de 5% pour la deuxième, de 6.5% pour la 3ème et de 7% pour les années postérieures.

SITUATION DES PLACEMENTS SUR LES COMPTES DES FONDS AU 30 JUIN 2012:**Compte d'accueil**

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2012
BTA 5.25% Mars 2016	65	63 869,000	2 341,781	66 210,781
BTA 5.25% Mars 2016	581	567 114,100	9 526,808	576 640,908
TOTAL	646	630 983,100	11 868,589	642 851,689

⁷ Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Juin 2012.

Compte de réserve

	Quantité	Coût d'acquisition
BTZc OCT 2016	2 041	1 499 196,140
TOTAL	2 041	1 499 196,140

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires et subordonnées, dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Rappelons que les porteurs de parts prioritaires P1 perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

DONNEES UNITAIRES :**PARTS PRIORITAIRES P1 :**

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
février 2012	3,68%	95,924	42,123	946,199	0,902	0,722
mai 2012	4,01%	53,801	43,183	989,382	0,539	0,431

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2012	4,18%	1 000,000	0	0	10,682	8,546
15 mai 2012	4,51%	1 000,000	0	0	11,275	9,020

PARTS PRIORITAIRES P3 :

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2012	4,88%	1 000,000	0	0	12,471	9,977
15 mai 2012	5,21%	1 000,000	0	0	13,025	10,420

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts Nets
15 février 2012	5,18%	1 000,000	0	0	13,238	10,590
15 mai 2012	5,51%	1 000,000	0	0	13,775	11,020

PART RESIDUELLE :

	CRD	Intérêts Brut	Intérêts Nets
15 février 2012	1 503 289,903	143 366,779	114 693,423
15 mai 2012	1 503 289,903	49 188,321	39 350,657

DONNEES GLOBALES :

	Parts prioritaires P1	Parts prioritaires P2	Parts prioritaires P3	Parts prioritaires S	Part résiduelle
Valeur nominale restant due en Début de période	2 877 720	10 500 000	4 000 000	4 000 000	1 503 289,903
Amortissement en capital	2 559 180	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur nominale Restant dûe fin de période	318 540	10 500 000	4 000 000	4 000 000	1 503 289,903

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

Le fonds de réserve a atteint son plafond à la date du paiement du 15-05-2008.

F. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES

ANNEE	MOIS DE DECHEANCE	OBSERVATIONS
2008	CD ⁸ au 30/09/2008	Récupération totale
	CD au 31/10/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	CD au 31/12/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	CD au 31/03/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 31/08/2009	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	CD au 31/08/2009	Récupération totale
	CD au 31/10/2009	Récupération totale
	CD au 31/10/2009	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
2010	CD au 31/01/2010	
	CD au 31/03/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 30/09/2010	
	CD au 30/11/2010	Récupération totale
	CD au 30/11/2010	Arrangement à l'amiable Récupération partielle
2011	CD au 28/02/2011	Récupération totale
	CD au 30/04/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 31/05/2011	Garantie en attente de mise en jeu
	CD au 31/08/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 31/08/2011	
	CD au 30/11/2011	Garantie en attente de mise en jeu
2012	CD au 31/01/2012	
	CD au 30/04/2012	
	CD au 31/05/2012	Garantie en attente de mise en jeu
	CD au 31/05/2012	
	CD au 30/06/2012	

⁸ CD : Créance Déchue.

G. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

Suite aux évènements survenus en Tunisie, une modification est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

En effet, l'agence de notation financière Moody's vient de dégrader la notation des parts prioritaires du FCC BIAT-CREDIMMO 2 de "Aaa.tn" à "Aa2.tn" dans un premier lieu suite à la dégradation de la note de la Tunisie elle-même, puis de Aa2.tn" à "A1.tn" dans un second lieu, dû à l'actuelle récession économique résultant des événements politiques récents. Néanmoins, la performance globale des deux transactions répond toujours aux prévisions et attentes.

Ces notations sont expliquées par l'augmentation des risques opérationnels associés à l'abaissement de la note de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT* », l'initiateur et l'administrateur des opérations, à une note de faible qualité et au manque des services de backup destinés à soutenir des paiements sur les tranches notées dans l'éventualité d'une perturbation au niveau du prestataire de services.

Par ailleurs, il a semblé logique aux experts de la société de notation de matérialiser cette incertitude par une dégradation de la notation, assortie d'une mention perspective négative.

Notation Parts	Au 31.12.2010	Au 25.01.2011	Au 31.12.2011
Parts Prioritaires P1	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Prioritaires P3	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	A3.tn	Baa2.tn

Par ailleurs, nous portons à votre connaissance que désormais les parts prioritaires ont été admises au marché des Fonds Communs de Créance de la BVMT.

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 2** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

* : Moody's avait abaissé la notation de la BIAT de Baa3 à Ba1 et a changé la perspective de stable à négative, le 2 août 2011.

Communiqué du CMF

Le Conseil du Marché Financier publie une mise à jour de la liste des intermédiaires agréés mandatés qui ont déposé des conventions, établies avec des sociétés faisant appel public à l'épargne, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par ces sociétés.

(Mise à jour le 30 août 2012)

N°	Intermédiaires en bourse mandatés	Emetteurs	
		Dénomination	Siège social
1	Arab Financial Consultants-AFC 4, rue 7036 El Menzah IV-1004 Tunis	Tunisie Profilés Aluminium-TPR	Rue des Usines – Z.I. Sidi Rézig – Mégrine 2033 Tunis
		ASSAD	Rue El Fouledh, ZI 2013 Ben Arous – BP N° 7
		SERVICOM	Cité Ishbilila Route de Tunis 3100 Kairouan, rue Om Maktoum
2	AXIS CAPITAL BOURSE 67, Avenue Mohamed V-1002 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES-SOTUVER	Zone industrielle 1111 Djebel Elouest Route Zaghouene Km 21 - BP 48
		Magasin Général	24, avenue de France 1000 Tunis
		Société Tunisienne d'Assurances « LLOYD TUNISIEN »	Rue Lac Lochness –Les Berges du Lac – 1053 Tunis
3	Amen Invest Immeuble Amen Invest. 9 Rue du Lac Neuchatel. Les Berges du Lac -1053 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT – SICAR Tuninvest SICAR	Immeuble Iris Les Berges du Lac – 1053 Tunis
		BNA Capitaux Complexe Le Banquier, Avenue Tahar HADDAD, Les Berges du Lac-1053 Tunis	LES CIMENTS DE BIZERTE
4		Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines-SOTRAPIL	Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord -1003 Tunis El khadhra
		Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique SICAF-SPDIT SICAF	5, Route de l'hôpital Militaire - 1005 Tunis
		Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT	5, Route de l'hôpital de Bab SAADOUN - 1005 Tunis
		ESSOUKNA	46, Rue Tarek Ibn Zied – Mutuelleville 1082 Tunis
		SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS-SOTUMAG	Route de Naâssen - Bir Kassâa – Ben Arous
		BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA	Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
		POULINA GROUP HOLDING-PGH	GP 1 KM 12 EZZAHRA- Ben Arous
		TUNISAIR	Boulevard du 07 novembre 1987- 2035 Tunis – Carthage.
		ARAB TUNISIAN LEASE – ATL	Ennour Building, Tour Gauche Centre Urbain Nord - 1082- Tunis- Mahrajène
		Banque de Tunisie et des Emirates -BTE	5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

		Société Tunisienne d'Enterprises de Télécommunications - SOTETEL	Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II Aéroport BP640 -1080 Tunis Cedex
		Société Tunisienne de Réassurance - Tunis Re	Avenue Mohamed V BP 29-1073 Montplaisir 1073, Tunis
		Banque Tunisienne de Solidarité- BTS	56 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis
		Société Immobilière et de Participations - SIMPAR	14, rue Masmouda, Mutuelleville 1082 Tunis
5	Compagnie Gestion et Finance - CGF Immeuble GAT 92/94 Avenue Hédi Chaker -1002 Tunis	Société Tunisienne d'Equipement –STEQ	99, Rue Houssine Bouzaiène 1001 Tunis
6	Cofib-Capital Finances-CCF 25, rue Docteur Camlette – Mutuelleville - 1002 Tunis	SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE – SIPHAT	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous
		Société Industrielle Tunisie Lait- TUNISIE LAIT	Sidi Bou Ali – 4040 Sousse
		Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP	Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre BP 77-1003 Tunis El Khadra
		Compagnie d'Assurance Tuniso-Européenne –CARTE	12, Avenue Habib Thameur-1069 Tunis
		Société Chimique ALKIMIA	11, rue des lilas 1082 Tunis- Mahrajène
7	Société de Conseil et d'Intermédiation Financière-SCIF 11, rue A. Azzam-complexe K.Pacha BlocA Ap.A11 - 1002 Tunis	Banque Tuniso-Koweïtienne-BTK	10 bis, Avenue Mohamed V-1001 Tunis
		Arab International Lease-AIL	11, rue Hédi NOUIRA 1001-Tunis
8	Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse- SIFIB-BH Immeuble SALIM Lotissement AFH/BC5 Bloc B 3ème étage Centre Urbain Nord	Banque de l'Habitat- BH	21, avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis Belvédère
		Assurances SALIM	Immeuble EL JAMEL Avenue Mohamed V-1002 Tunis
		Société MODERN LEASING	Immeuble Assurances SALIM Lotissement AFH/BC5 Centre Urbain Nord -1082 Tunis
9	Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation -TSI 32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID BANK – Cité Mahrajène- 1082 Tunis	Société Industrielle d'Appareillages et de matériels électriques- SIAME	Zone Industrielle –8030- Grombalia
		Tunisian Qatari Bank-TQB	Rue cité des sciences BP 320, 1080 Tunis Cedex
		Société de Production Agricole de Tébolba - SOPAT	la zone industrielle, BP 19, 5080 Tébolba
		La société HEXABYTE	Avenue Habib Bourguiba, Immeuble CTAMA, 9000, Beja
10	Mac SA Green Center Bloc C 2 ^{ème} Etage – Rue du Lac constance - Les Berges du Lac -1053 Tunis	La société SOMOCER	Menzel Hayet –Zaramdine- MONASTIR
		La société Immobilière Tuniso-Séoudienne-SITS	Centre Urbain Nord - Avenue du 7 Novembre International City Center 1082 Tunis
		La société GIF FILTER SA	GP1, Km 35 - Grombalia 8030

		La société COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN –CNT	Route de Gabes Km 1,5 - 3003 SFAX
		La société ADWYA	La Marsa, Route GP9
		Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis, Bloc H, 3 ^{ème} étage, Montplaisir -1073 Tunis
		HANNIBAL LEASE	Rue du Lac Malaren, Imm. Triki, les berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie.
		Les Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS	Boulevard Ibn Khaldoun, B.P.63, 4018 - Sousse.
11	Attijari Intermédiation Immeuble Fekih- Rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis	La Société Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy -1053 les Berges du Lac Tunis
		ENNAKL Automobiles	Zone Industrielle la Charguia II, 1080 Tunis Cedex BP 129
12	Compagnie Générale d'Investissement –CGI- 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis	La Compagnie Internationale de Leasing- CIL	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
13	FINACORP Rue du Lac Loch Ness (angle de la rue Lac Windermere) 1053 Les Berges du Lac Tunis	La SITEX	Avenue Habib Bourguiba Ksar Helal, Monastir
14	SOFIGES 34, rue Hédi Karray –El Menzah IV- 1080 Tunis	El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba -4100 Médenine- BP 356
16	Tunisie Valeurs Immeuble Integra- Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène	La Société TUNISIE LEASING (les emprunts obligataires émis par cette dernière)	Centre Urbain Nord, avenue Hédi KARRAY -1082 Tunis Mahrajène
17	STICODEVAM Jardins du Lac II, les berges du Lac 1053 Tunis	Automobile Réseau Tunisien & services - ARTES	39, av Kheireddine Pacha 1002 Tunis
		La Société Tunisie Leasing (les actions anciennes, les actions nouvelles gratuites, les actions nouvelles souscrites et droits rattachés)	Avenue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis